

5) Validation des acquis

Depuis 2014-15, il n'y a plus de frais de dossier VA 85, un dossier commun FI et FC ayant été créé.

Il est proposé d'aligner les tarifs de l'accompagnement lors d'une VAE sur ce qui se pratique dans les universités voisines.

Université	Orléans	Poitiers	Angers	Nantes	moyenne
Accompagnement VAE (hors droits)	1 100,00	1 600,00	1 500,00	1 700,00	1 475,00

La **prestation d'accompagnement** est optionnelle. Elle est réalisée par 2 conseillères du Service de Formation Continue (BF et SM) et permet au candidat de bénéficier de :

- 6h d'entretiens collectif
- + 1h d'entretien avec l'enseignant référent
- + 4h d'entretien particulier avec un conseiller VAE
- + 3h d'atelier semi-collectif de préparation au jury.

De plus, il a la possibilité d'interroger à distance la conseillère tout au long de la période d'accompagnement et également, en cas de validation partielle, il y a un entretien post-jury.

L'accompagnement pour la VAE en vue du DU Musicien Intervenant (DUMI) est plus complet que pour les autres diplômes de l'université. En plus de l'accompagnement ci-dessus, la candidat bénéficie de :

- 1 accompagnement professionnel optionnel avec un enseignant du CFMI, en amont de l'accompagnement classique (1h d'entretien individuel + 2h30 de visite-conseil)
- 1 évaluation en situation professionnelle obligatoire, faisant l'objet d'un rapport transmis au jury de VAE

En 2014-15, il avait été prévu que **l'accompagnement pour la VAE en vue d'un titre d'ingénieur** deviendrait le même que pour tous les autres diplômes de l'université (cf ci-dessus).

Or, pour 2015-16, l'EPU souhaite revenir à un accompagnement plus complet pour les titres d'ingénieur. En plus de l'accompagnement ci-dessus, la candidat bénéficie de :

- 1h de rencontre pré-jury avec un enseignant EPU
- accompagnement méthodologique avec un enseignant EPU (préconisation éventuelle d'enseignement à suivre pour acquérir le profil de compétence cible, entretien post-jury, suivi post-jury)

Lors d'une VAE pour le titre d'ingénieur, les droits d'inscription sont dûs dès le début de la procédure de VAE.

IL EST PROPOSE QU'A PARTIR DE 2015-16, CETTE PROCEDURE S'APPLIQUE A TOUTES LES VAE.

Si le candidat ne soutient pas l'année du début de la procédure de VAE, le forfait-stagiaire normal est à nouveau dû l'année de soutenance.

Tous les tarifs sont des tarifs par an.

Pour la première fois, il n'y a plus droits d'inscriptions à l'université ajoutés.

	Tarifs 2014-15 financés (droits inclus)	Tarifs 2015-16 financés (droits inclus)	%	Tarifs 2014-15 non financés (droits inclus)	Tarifs 2015-16 non financés (droits inclus)	%
Dossier de recevabilité (livret 1)	85 €	85 €	0%	85 €	85 €	0%
Pour Licences, Licences Pro, Masters						
Avec accompagnement par Service Formation Continue (optionnel)						
Pour une Licence ou LP	1 279 €	1 390 €	9%	734 €	789 €	7%
Pour un Master	1 351 €	1 470 €	9%	806 €	861 €	7%
Sans accompagnement ("Frais administratifs et pédagogiques")						
Pour une Licence ou LP	479 €	500 €	4%	334 €	500 €	50%
Pour un Master	551 €	580 €	5%	406 €	580 €	43%
Atelier Préparation au jury (3h), optionnel	200 €	200 €	0%	100 €	100 €	0%
Pour Titres d'ingénieur et DUMI						
Accompagnement obligatoire pour Titres d'ingénieur (SCFC + EPU)	1 705 €	2 485 €	46%	1 349 €	2 074 €	54%
Accompagnement obligatoire pour DUMI (SCFC + CFMI)	1 626 €	1 737 €	7%	1 081 €	1 136 €	5%
Frais suite préconisation jury (forfait-stagiaire), auquel il faudra ajouter le coût horaire des UE préconisées le cas échéant	270 €	310 €	15%	270 €	310 €	15%